



CONSEIL MUNICIPAL REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SEANCE DU 16/12/2019

L'an deux mille dix-neuf le lundi seize décembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Ville de Boé, *convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, sous la présidence de M. Christian Dézalos, Maire.*

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

Rapport n° 6 - Demande de subvention DETR

Présents :

Monsieur DEZALOS **Maire**

Madame LEBEAU, Monsieur PANTEIX, Monsieur LAFUENTE, Madame JOURNE-LHERISSON, Monsieur GERAUD, Monsieur LUNARDI, Madame MANDEIX **Adjoint**s

Madame ACCARY, Monsieur JOSEPH **Délégués**

Madame LASSORT, Madame FORNASARI, Madame LABADIE, Madame LUGUET, Madame FAVARD, Madame TRUILHE, Madame PERTHUIS, Monsieur DEL-FIORENTINO, Monsieur SMYRACHA, Monsieur ROUX, Monsieur JACQUIN, Madame RAMOND **Conseillers Municipaux**

Absents excusés :

Monsieur ORDRONNEAU (donne pouvoir à Monsieur PANTEIX), Madame FOURNIER (donne pouvoir à Madame LEBEAU), Madame BONFANTI (donne pouvoir à Madame RAMOND)

Monsieur KHERCHACHE (absent excusé), Monsieur BOUDON (absent excusé), Monsieur OURABAH (absent excusé), Madame ROBIN (absent excusé)

Nombre de membres afférents au Conseil :	029
Nombre de membres en exercice :	029
Nombre de membres présents :	022
Nombre de procurations :	03

Rapporteur : **Monsieur Henri JACQUIN**

I - Exposés des motifs

Le commune de Boé dispose d'un ensemble d'infrastructures sportives sur la plaine de Cancelles, à proximité du centre omnisports J. Clouché et du centre culturel F. Mitterrand. Afin de rénover une partie de ces installations (DOJO et vestiaires), de construire une halle polyvalente destinée aux clubs sportifs et des bureaux pour le club de football de la commune (EBBE), la commune sollicite une subvention de 40 % du montant hors taxe des travaux.

Descriptif sommaire des travaux :

DOJO : changement complet des tatamis, création de rangements, rénovation / isolation du plafond, création de puits de jour, rénovation de l'électricité et du chauffage, rénovation des douches et des vestiaires, création d'un ascenseur pour assurer l'accessibilité du bâtiment,

HALLE POLYVALENTE et BUREAUX : construction neuve (130 m²) adossée à un bâtiment ancien où seront créés 2 bureaux, 1 espace de rangement, 1 espace de convivialité.

VESTIAIRES FOOT : reprise des plafonds, des murs, de l'isolation, pose de faïence dans les douches, mise en conformité des équipements techniques (électricité, ventilation, chauffage...), modernisation des toilettes et de vestiaires respectant la mixité des usages.

Coût prévisionnel des travaux : 522 000 € HT

Calendrier prévisionnel :

Début des travaux : 3^{ème} trimestre 2020.

Durée prévisionnelle des travaux : 6 mois

Plan de financement prévisionnel :

Montant prévisionnel HT des travaux	522 000 €
Montant HT des honoraires et BE	53 708 €
DETR 40 % (sur travaux)	208 800 €
Autofinancement commune sur HT	314 000 €

II - Considérants et références juridiques

Vu les critères d'éligibilité à la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux,

Vu l'avis favorable de la commission Cadre de vie, Environnement, Patrimoine et Travaux,

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré,

Décide à L'UNANIMITE de :

SOLLICITER : auprès de la Préfecture, une dotation d'équipement des territoires ruraux, Catégories

Accusé de réception en préfecture
047-214700312-20191216-lmc1F11942006-
DE
Date de télétransmission : 20/12/2019
Date de réception préfecture : 20/12/2019

Bâtiments sportifs, au taux de 40% pour la rénovation du bâtiment Salle des arts martiaux/Vestiaires Football.

Au registre sont les signatures. Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le conseil,

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

Madame Françoise LEBEAU

SIGNE

M. Christian Dézalos